

## ADMINISTRATION

### ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

#### Décision DG n° 2008-36 du 15 février 2008 portant nomination à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : *SJSM0830123S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique et notamment le livre III de la partie V ;  
Vu la décision DG n° 99-40 du 12 juillet 1999 modifiée portant organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Leuridan (Didier) est nommé chef du département des services généraux et de l'immobilier à la direction de l'administration et des finances de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

#### Article 2

La décision DG n° 2002-171 du 18 novembre 2002 est abrogée.

#### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports.

Fait à Saint-Denis, le 15 février 2008.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT